



Septembre 2011

Les professionnels de la filière se mobilisent !!!



**L'équitation
en péril !**

**Deux courriers rédigés par des
dirigeants de structures inquiets :**

**Sauvegardons
une fiscalité adaptée**

Dans l'hypothèse d'une tva à 19,6 grevant l'ensemble de nos activités,

- soit nous répercutons le surcoût auprès des pratiquants en leur infligeant une augmentation 8 fois supérieure à l'inflation avec le risque d'en perdre un grand nombre et de marquer un coup d'arrêt au développement de la structure et de nos activités.

-soit nous ne répercutons pas le surcoût, du fait de l'existence à proximité d'établissements équestres exonérés et compte tenu de l'étroitesse de nos marges, l'entreprise risque d'être en réelle souffrance voire même en cessation de paiement.

-soit nous licencions notre personnel (3 salariés embauchés depuis 2004), réduisons nos activités et changeons notre statut juridique pour échapper à l'assujettissement. (exploitant seul enseignant sur sa structure assimilé à une profession libérale exonérée).

Dans cette dernière situation, outre la perte de 3 actifs sur la commune, c'est l'offre d'activités sportives et ludiques qui en sera amoindrie. De même, l'accueil de groupes scolaires et handicapés tout au long de l'année sera désormais impossible par défaut d'un encadrement suffisant.

Tous concernés !

**Rendez-vous sur:
www.lequitationenperil.org**

Je dirige un Club Hippique, employant 9 salariés dont 4 enseignants diplômés et 2 élèves BE, et environ 700 adhérents. J'ai dernièrement organisé une réunion de rentrée, et j'ai posé à mes enseignantes la question suivante: que pensez vous de la TVA à 19,6% et de ses conséquences?

J'ai été surpris de voir qu'elles étaient tout juste au courant de ce changement, mais qu'elles ne se sentaient pas concernées. Je leur ai donc fait prendre conscience de tous les dangers: pertes de clientèles, fermetures de centres équestres, licenciements et que nous nous trouvions tous sur des sièges éjectables.

Puis je leur ai posé une dernière question: Que deviendraient mes 70 chevaux et poneys si je faisais faillite? Je pense que c'est cette question qui les a le plus sensibilisées, car si pour elles, la reconversion est possible, l'abattoir est l'issue pratiquement certaine pour les chevaux, comme c'est le cas actuellement en Espagne. Elles sont allées aussitôt signer la pétition...

J'ai mis une grande affiche au club pour sensibiliser les clients: c'est cet argument qui frappe le plus les jeunes en particulier, pour qui la TVA ne veut rien dire.

Il faut parler de la perte de pouvoir d'achat, des fermetures de centres, des licenciements ... mais il ne faut pas oublier les chevaux et employer les termes forts: c'est cet argument qui fait bouger le plus les jeunes cavaliers !

**L'ensemble de la filière a besoin d'un soutien très fort des
représentants politiques locaux et régionaux pour sauver ses activités.**

L'équitation auvergnate a ses championnes ...

~Fanny Barrière : Championne d'Europe par équipe en CCE

~Anaïs Madamour : Vice Championne de France en TREC amateur élite et 3^{ème} du Championnat d'Europe par équipe

~Géraldine Blanc : Vice Championne de France Hunter Style 1

~Mégane Piriou : Vice Championne de France CSO amateur 2

~Camille Lehmann : Championne de France en CCE Club élite

~Marielle Limoges : Championne de France en CSO Club 2

~Adeline Marche : Championne de France en CCE Club 2

~L'équipe de St Flour au Galop : Championne de France en Equifun

~Marine Moonen : Championne de France en Equifeel élite



... et ses champions

~ Yvan Nousse : 4^{ème} du Championnat d'Europe de Voltige

~ Charles Mazellier : Vice Champion de France en CSO amateur 1

~ Thoms Vidalenc : Vice Champion de France de TREC

~ Albéric Devaulx de Chambord : 3^{ème} du Championnat de France de TREC attelé



Les rendez-vous du CRE



Finale à Vichy





Le Brame du Cerf

Pinatella



8 et 9 octobre 2011



9 Allée P. de Fermat
63170
AUBIERE
Tél 04.73.34.86.06
creauvergne@nerim.net

Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

9, allée Pierre de Fermat 63170 Aubière

Tél : 04.73.34.86.06

www.equitation-auvergne.com